

REGION	OPCA	SITE INTERNET	EMAIL	TELEPHONE	MODALITE DE FINANCEMENT
	ACTALIANS	www.actaliens.fr		01 53 00 86 54	1575€ pour l'accompagnement et le jury VAE
	AFDAS	www.afdas.com		01 44 78 39 39	2 500 € HT congé VAE : livrets 1 & 2
	AGEFICE	www.agefice.fr	christiane.venault@seineetmarne.cci.fr		1.200 (mille deux cents) euros, nets de taxes, par année civile et par cotisant plafonné à 50 euros de l'heure
IDF	AGEFOS-PME	www.agefos-pme.com			50 € HT / heure
	ANFA	www.anfa-auto.fr		01 41 14 16 18	Plafond taux horaire (transport, repas et hébergement inclus): -CQP de la branche 40 € / h -Autres titres et diplômes inscrits au RNCSA 30 € / h -Habitations ou certifications inscrites à l'Inventaire et au RNCSA 20 € / h -Autres actions éligibles au CPF 15 € / h
	CONSTRUCTYS	www.constructys.fr	contact@constructys.fr	01 39 17 39 39	Accompagnement à la VAE 23 €/h
	FAFIEC	www.fafiec.fr			Accompagnement VAE, Dans le cadre d'un CQP de la Branche : 5 jours 3 500 € HT maximum par bénéficiaire Pour tout autre titre ou diplôme inscrit au RNCP 6 : 3 jours 2 100 € HT maximum par bénéficiaire
IDF	FAFIH	www.fafih.com	idf@fafih.com	01 40 17 20 20	Mise en œuvre effective du CPF au 01/01/16

	FAFSEA	www.fafsea.com	iledefrance@fafsea.com	01 57 14 05 40	Au réel en cohérence avec la qualité de la formation pour CPF - Congé VAE 800 € niv. 1 et 2, niveau 3 à 6 : 1 000 € TTC
	FAF-TT	www.faftt.fr	cdemetz@faftt.fr	01 73 78 13 30 01 53 35 70 00	Congé VAE = 1 525 € TTC
	FIF PL	www.fifpl.fr		01 55 80 50 00	Prise en charge au coût réel plafonnée à 1 000 € par an et par professionnel
Auvergne	FONGECIF	www.fongecif-auvergne.org	info@fongecif-auvergne.org	04 73 29 31 41	Les frais de VAE seront directement versés au centre valideur. N.B. : une partie des frais de VAE peut être laissée à votre charge, notamment si le coût excède le plafond fixé par le FONGECIF AUVERGNE (710 € en 2015) sans communication d'un devis argumenté justifiant de prestations spécifiques ou faisant état de modalités particulières de validation. -Les frais de transport sont laissés à votre charge.
	FORCO	www.forco.org	paris-idf@forco.org	01 55 37 88 40	le forfait de prise en charge Vae est différent selon la Branche. nous avons des forfaits à 9€, 14€ ou 30€ ou 60€/h.
	INTERGROS	www.intergros.com		01 60 95 44 44	OPCA financé à hauteur de 2000€ pour un accompagnement de 24h VAE
	OPCA DEFI	www.opcadedefi.fr	cpf@opcadedefi.fr	01 58 64 18 30	La VAE, comme une action de formation classique, est prise en charge au réel des coûts pédagogiques (sur sa durée de 24h).
	OPCA TRANSPORTS	www.opca-transport.com	t-gestion@opca-transport.com	01 53 91 34 34	prise en charge : 15€/h

	OPCABAIA	www.opcabaia.fr		01 55 50 49 50	CPF VAE 2000€ pris en charge pour la formation
NATIONAL	OPCAIM				62 € HT / heure
	OPCALIA	www.opcalia.com			<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des coûts pédagogiques avec plafond de 50€/h et dans la limite des heures dont dispose le salarié. <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des frais annexes. • 100 % des rémunérations dans la limite du total « coûts pédagogiques + frais annexes » pris en charge par Opcalia.
	OPCALIM	www.opcalim.org	contact@opcalim.org	01 40 19 41 20	54 € HT de l'heure d'accompagnement, 1300 € HT pour l'ensemble de la prestation.
	UNAGECIF	www.unagecif.com	gestion@unagecif.org	01 44 70 74 74	2 500 € HT dans le cadre du congé VAE
	UNIFAF	www.unifaf.fr	soizic.zamo@unifaf.fr madeleine.lefort@unifaf.fr imene.kaamouchi@unifaf.fr		Congé VAE = 1 600 € TTC pour 24 heures
	UNIFORMATION	www.uniformation.fr			56 € HT / h pour les organismes non assujettis à la TVA. >67,20 € TTC / h pour les organismes assujettis à la TVA. >1 750 € pour 24 heures de prestation >2 500 € pour 72 heures si niveau V.